

Evry, le 4 juillet 2017

Cabinet Monsieur le Maire,

Affaire suivie par
David BODET

Téléphone
01 69 47 83 01

Mél.
ce.ia91.chefcab@ac-versailles.fr

site Internet
<http://www.ac-versailles.fr/dsden91/>

Boulevard de France
91012 Evry cedex

Par lettre en date du 03 juillet 2017, vous m'indiquez votre souhait de revenir à une organisation du temps scolaire sur 4 jours pour la commune de Villabé à la rentrée scolaire 2017.

Cette organisation est la suivante :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h30 / 13h30-16h30

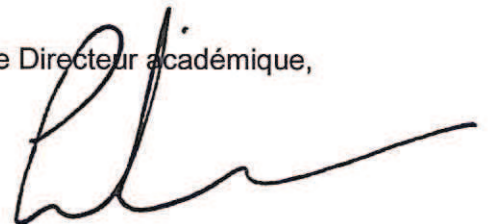
Elle est conforme au décret n°2017-1108 du 28 juin 2017.

Après étude de votre demande et avis du (des) conseil(s) d'école(s), j'ai l'honneur de vous autoriser à mettre en place cette organisation du temps scolaire du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018. Elle sera présentée aux prochaines instances consultatives.

Le projet éducatif territorial (PEDT) devant tenir compte des modifications intervenues, je vous remercie de me faire parvenir, dans les meilleurs délais, un avenant au PEDT en cours de validité ou, le cas échéant, un nouveau PEDT.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur académique,



Lionel TARLET

Monsieur Karl DIRAT
Maire de VILLABE
34 avenue du 8 mai
91100 VILLABE

Copie à : M. Thierry BOUR, IEN - Circonscription ASH2